

LE MASTER 2 EN BREF :

- Une formation approfondie et exigeante dans les différentes branches de la fiscalité, ainsi qu'en procédure fiscale, permettant à l'étudiant de maîtriser le système fiscal français de façon exhaustive et opérationnelle.
- Plusieurs enseignements sont dispensés en anglais en plus du cours d'anglais fiscal. Certaines préparations à l'insertion professionnelle (rédaction d'un CV, entraînement à l'entretien d'embauche ...) ont aussi lieu en anglais.
- La plupart des enseignements sont dispensés par des professionnels. Des rencontres avec les entreprises et les cabinets sont régulièrement organisées à Luxembourg et à notre Faculté.

LES + DE LA FORMATION :

- L'équipe pédagogique Master Procédures et Fiscalité Appliquées est majoritairement composée de professionnels du domaine de la fiscalité et de la comptabilité afin de donner un caractère hautement professionnalisant à cette formation.
- Un stage pratique de 3 à 6 mois ainsi que la rédaction et la soutenance d'un rapport de stage ont pour objet de mettre en pratique les connaissances acquises dans le cadre de la formation.
- L'utilisation de la langue anglaise est de plus en plus courante dans le domaine de la fiscalité et l'apprentissage d'un vocabulaire spécifique à ce domaine s'avère indispensable. Plusieurs de nos enseignements sont dispensés en anglais et conduisent à préparer des entretiens d'embauche en anglais.
- Un DU fiscalité transfrontière franco-luxembourgeoise
- Les cours du M2 étant regroupés du mardi matin au jeudi midi, il est aussi possible pour nos étudiants se destinant aux concours administratifs de participer le lundi à la Classe-Talents en partenariat avec l'IRA de Metz.

Faculté de Droit, Economie et Administration

Ile du Saulcy
57045 METZ CEDEX 01
03 72 74 76 00

Co-responsables du Master 2

Madame Aurélie DORT
Monsieur Jérôme GERMAIN

Secrétaire pédagogique du Master 2 :

Madame Anaïs LAMY
anaïs.lamy@univ-lorraine.fr

Secrétaire de l'alternance :

Madame Cassandra MILLET
cassandra.millet@univ-lorraine.fr



MASTER PROCÉDURES ET FISCALITÉ APPLIQUÉES



<https://dea.univ-lorraine.fr>



FACULTÉ DE DROIT,
ÉCONOMIE ET
ADMINISTRATION
DE METZ



PRÉSENTATION DU PARCOURS

Le **Master 2 Procédures et Fiscalité Appliquées** dispense des enseignements approfondis dans les différentes branches du droit fiscal et de la procédure fiscale. Notre but est de permettre aux étudiants de maîtriser l'environnement juridique et comptable dans lequel s'inscrit le droit fiscal.

Notre Master se veut particulièrement professionnalisant.

La plupart des cours sont assurés par des professionnels du domaine de la fiscalité et de la comptabilité (fiscalistes, avocats, magistrats, inspecteurs des finances publiques, comptables, notaires ...). En outre, un stage d'au moins trois mois dans le domaine de la fiscalité sert à nos étudiants de tremplin pour réussir leur insertion professionnelle. Nous entretenons dans cette optique des liens étroits avec des cabinets de conseil et des cabinets d'avocats, notamment au Luxembourg ainsi qu'avec des entreprises, des banques et des administrations publiques. Les cours du M2 ayant lieu du mardi matin au jeudi midi, le DU fiscalité transfrontière franco-luxembourgeois de notre Faculté peut être effectué en parallèle de notre M2. Notre formation est de surcroît ouverte à la Classe-Talents, notamment dans le cadre de notre partenariat avec la DDFiP 57. Le M2 Procédures et Fiscalité Appliquées peut aussi être suivi dans le cadre de l'apprentissage et de la formation continue.

LES DÉBOUCHÉS

- Les emplois de fiscaliste dans le secteur privé
- Les concours administratifs
- Les métiers de l'économie sociale (associations, mutuelles, coopératives ...)
- Les carrières scientifiques (thèse de doctorat, carrières universitaires...)

MASTER 2 PROCÉDURES ET FISCALITÉ APPLIQUÉES

SEMESTRE 9

UE 901 - FONDAMENTALE 9 : FISCALITÉS NATIONALES (9 ECTS)

Fiscalité des associations, mutuelles et coopératives - 12h
Fiscalité de l'entreprise - 30h
Fiscalité des particuliers - 30h

UE 902 - FONDAMENTALE 10 : FISCALITÉS INTERNATIONALES (7 ECTS)

Droit fiscal et comptabilités comparés - 12h
Droit fiscal international fondamental - 21h
Droit fiscal international approfondi - 12h

UE 903 - FONDAMENTALE 11 : ADMINISTRATIONS FISCALES (4 ECTS)

Organisation de l'administration fiscale - 9h
Déclarations fiscales - 9h

UE 904 - TRAVERSE 5 : INTERNATIONALISATION (3 ECTS)

Droit fiscal en langue anglaise - 27h

UE 905 - TRAVERSE 6 : PROFESSIONNALISATION (7 ECTS)

Rédaction d'un CV - 12h
Mémoire

SEMESTRE 10

UE 1001 - FONDAMENTALE 12 : FISCALITÉ DE L'ENTREPRISE ET DES PARTICULIERS (4 ECTS)

Fiscalité du patrimoine - 21h
Fiscalité des entreprises approfondie - 24h

UE 1002 - FONDAMENTALE 13 : FISCALITÉS SECTORIELLES (3 ECTS)

Fiscalité locale - 12h
Fiscalité sociale - 9h
Fiscalité de l'environnement - 18h

UE 1003 - FONDAMENTALE 14 : PROCÉDURES FISCALES (3 ECTS)

Contrôles et contentieux - 18h
Procédures juridictionnelles - 21h
Droit pénal fiscal - 15h

UE 1004 - TRAVERSE 7 : PROFESSIONNALISATION (4 ECTS)

Entraînement à la prise de parole - 12h
Stage

UE 1005 - TRAVERSE 8 : INTERNATIONALISATION (18 ECTS)

Droit fiscal en langue anglaise - 21h